



TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

MODÈLE D'INSTRUMENT D'ADHÉSION

Le Gouvernement de [**nom du pays**] a l'honneur de se référer au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, approuvé par le Conférence de la FAO au cours de sa Trente-et-unième session en novembre 2001, et de notifier au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture que [**nom du pays**] adhère par les présentes au Traité sus-mentionné conformément à l'article 27 dudit traité et s'engage formellement à en observer toutes les dispositions.

[**Date**]

[Signature par l'**une** des autorités nationales ci-après]

- Chef de l'Etat **ou**
- Chef du Gouvernement **ou**
- Ministre des Affaires étrangères **ou**
- Ministre concerné
-

[**SCEAU**]